

Étude : Vivre seul au Canada

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 6 mars 2019

Aujourd'hui, Statistique Canada se penche sur la population vivant seule, en se fondant à la fois sur les données du Recensement de la population et celles de l'Enquête sociale générale sur la famille.

En 2016, pour la première fois, les ménages comptant une seule personne sont devenus le type de ménage le plus répandu au Canada, dépassant les ménages d'un couple ayant des enfants. Les ménages comptant une seule personne représentaient 28 % de tous les ménages en 2016, soit 4 millions de Canadiens.

Comme la prévalence de ce mode de vie a augmenté au fil du temps, la population vivant seule s'est diversifiée. Les personnes qui vivent seules présentent également des caractéristiques socioéconomiques et familiales différentes, de même que des caractéristiques différentes en matière de logement, selon leur âge et selon que ce mode de vie ait été le résultat d'un choix ou de circonstances.

Des questions ont été soulevées concernant l'incidence possible de ce mode de vie sur la prévalence de l'isolement social et de la solitude au sein de la société. Parallèlement, de nombreuses personnes vivant seules entretiennent des liens étroits avec des personnes qui leur sont chères, comme des enfants issus d'une relation précédente ou un partenaire avec qui elles ne vivent pas.

Les lecteurs peuvent maintenant consulter la nouvelle infographie « [Histoire de famille : qui sont les gens vivant seuls?](#) » de même que la nouvelle étude publiée dans *Regards sur la société canadienne* intitulée « [Vivre seul au Canada](#) ».

Plus d'hommes et de personnes séparées ou divorcées vivent seuls aujourd'hui qu'auparavant

De 1981 à 2016, la proportion d'hommes vivant seuls a augmenté dans presque tous les groupes d'âge. Par conséquent, l'écart entre les sexes observé chez les personnes vivant seules s'est rétréci, en particulier chez les personnes de 65 ans et plus. En 2016, les hommes représentaient 32 % des personnes âgées vivant seules, en hausse par rapport à 23 % en 1981.

Cette évolution découle en grande partie de l'amélioration de l'espérance de vie des hommes ces dernières décennies, ce qui s'est traduit par un nombre proportionnellement plus faible de femmes âgées vivant seules parce qu'elles sont veuves.

Même si un plus grand nombre de personnes âgées vivent seules par rapport au reste de la population, la prévalence relative de ce mode de vie a connu la croissance la plus rapide chez les adultes de 35 à 64 ans au cours des dernières décennies. Dans ce groupe d'âge, la proportion de celles vivant seules s'est accrue pour passer de 8 % en 1981 à 13 % en 2016.

Dans ce groupe d'âge, les hommes étaient plus susceptibles de vivre seuls que les femmes, ce qui peut s'expliquer en partie par l'augmentation des taux de dissolution des unions, qui a fait croître le nombre d'hommes vivant seuls pendant une certaine période après une séparation ou un divorce.

Ces changements démographiques ont également eu pour effet de modifier le profil de l'état matrimonial des personnes vivant seules. De 1981 à 2016, la proportion de personnes vivant seules qui étaient veuves a diminué pour passer de 33 % à 22 %, tandis que la proportion de celles qui étaient séparées ou divorcées a augmenté pour passer de 21 % à 31 %.

Parmi les personnes vivant seules, une sur cinq vit dans un appartement en copropriété

Les personnes qui vivent seules affichent des préférences et des besoins en matière de logement différents de ceux des personnes qui vivent avec d'autres personnes. Parmi l'ensemble des personnes vivant seules, une sur cinq vivait dans un appartement en copropriété en 2016, soit comme propriétaire ou locataire.



L'augmentation de l'offre d'appartements en copropriété au cours de la période peut avoir un lien avec la hausse de la propriété chez les personnes vivant seules. De 1981 à 2016, les taux de propriété de la population vivant seule ont augmenté pour passer de 32 % à 50 %.

Parmi les personnes vivant seules qui étaient propriétaires de leur résidence en 2016, 28 % possédaient un appartement en copropriété, comparativement à 7 % en 1981.

Cela dit, l'abordabilité des logements peut être problématique pour de nombreuses personnes vivant seules. En 2016, 41 % des ménages composés d'une seule personne avaient des coûts mensuels de logement considérés comme étant inabordables (c.-à-d. qu'ils représentaient 30 % ou plus de leur revenu mensuel moyen), comparativement à 17 % des autres ménages.

La plupart des personnes qui vivent seules ont déjà eu un partenaire et ont au moins un enfant

La majorité des personnes vivant seules ont déjà eu un partenaire. Près des trois quarts (72 %) des personnes de 20 ans et plus vivant seules avaient déjà été mariées ou avaient déjà vécu en union libre, et plus de la moitié (55 %) avaient au moins un enfant.

La vie avec un enfant ou un partenaire est susceptible d'avoir une incidence sur les décisions et les habitudes de consommation des personnes vivant seules, y compris les choix concernant le logement, l'ameublement, les loisirs, l'alimentation et les habitudes quotidiennes.

Parmi les personnes de 35 à 64 ans vivant seules et ayant un enfant à charge issu d'une union précédente, 74 % ont déclaré qu'elles communiquaient avec leur enfant au moins une fois par semaine, et 59 % ont déclaré que leur enfant avait vécu avec elles pendant une certaine période au cours de l'année précédente.

En outre, le tiers des jeunes adultes (âgés de 20 à 34 ans) vivant seuls en 2017 entretenaient une relation de couple vivant chacun chez soi, c'est-à-dire qu'ils étaient en couple avec une personne résidant ailleurs.

Parmi les jeunes adultes qui vivaient seuls et qui n'étaient pas en couple, la plupart ont déclaré qu'ils étaient ouverts à l'idée de vivre en union libre dans l'avenir (72 %), qu'ils avaient l'intention de se marier (60 %) et qu'ils avaient l'intention d'avoir un enfant (67 %) un jour.

Lien entre le fait de vivre seul et les indicateurs de bien-être comme la satisfaction à l'égard de la vie et l'état de santé autodéclaré

Les personnes vivant seules ont déclaré des niveaux autoévalués en matière de santé, de santé mentale et de satisfaction à l'égard de la vie plus faibles, dans l'ensemble, que les personnes vivant avec d'autres personnes. Il est important de souligner que les indicateurs comme la satisfaction à l'égard de la vie et l'état de santé autodéclaré dépendent également d'autres facteurs, comme les relations familiales, les réseaux sociaux et les caractéristiques socioéconomiques.

Parmi les adultes de 20 ans et plus qui vivaient seuls, 61 % ont déclaré qu'ils étaient satisfaits de leur vie, comparativement à 72 % chez ceux qui vivaient avec d'autres personnes.

Toutefois, cet écart était plus faible chez les femmes âgées vivant seules : 72 % ont déclaré des niveaux élevés de satisfaction à l'égard de la vie, comparativement à 78 % des femmes âgées vivant avec d'autres personnes.

En revanche, chez les hommes âgés, 62 % de ceux vivant seuls ont déclaré être satisfaits de leur vie, comparativement à 76 % de ceux qui vivaient avec d'autres personnes.

Note aux lecteurs

Les données sur lesquelles se fonde la présente analyse proviennent des recensements de la population et de l'Enquête sociale générale sur la famille de 2017. Les statistiques présentées dans l'étude portent uniquement sur la population âgée de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés.

La définition du fait de « vivre seul » est fondée sur les concepts de lieu de résidence habituel et de situation des particuliers dans le ménage du recensement. Chaque personne est comptée comme résidant dans un seul logement et faisant partie d'un seul ménage. Les situations de vie à temps partiel ne sont pas prises en compte dans le recensement. Par conséquent, il est possible que de nombreuses personnes classées dans la catégorie des personnes vivant seules vivent avec des membres de la famille ou d'autres personnes pendant une partie de l'année. Le recensement présente un « instantané » de la situation des particuliers dans le ménage le jour du recensement; il ne rend pas compte de la durée pendant laquelle une personne a vécu seule.

À l'aide des renseignements recueillis dans le cadre de l'Enquête sociale générale sur les antécédents conjugaux et de fécondité, le temps passé avec les enfants et les intentions à venir en ce qui a trait au fait d'avoir des enfants ou à la formation d'une union, il est possible d'obtenir un aperçu plus détaillé de la situation des personnes qui vivent habituellement seules.

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête 3901 et 4501.

Il est maintenant possible de consulter l'infographie « Histoire de famille : qui sont les gens vivant seuls? », qui fait partie du produit *Statistique Canada — Infographies (11-627-M)*.

L'étude intitulée « [Vivre seul au Canada](#) » est maintenant accessible dans la publication *Regards sur la société canadienne (75-006-X)*.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec Sébastien LaRochelle-Côté (613-951-0803; sebastien.larochelle-cote@canada.ca).

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de *Regards sur la société canadienne*, communiquez avec Sébastien LaRochelle-Côté (613-951-0803; sebastien.larochelle-cote@canada.ca)